

## **DIACONAT PROTESTANT**

Service d'entraide de l'Eglise Réformée de France à Grenoble  
2, Rue Fourier, 38 000 – GRENOBLE

### **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Diaconat Dimanche 1<sup>er</sup> mars 2009**

L'Assemblée Générale du Diaconat Protestant de Grenoble s'est tenue le dimanche 1<sup>er</sup> mars 2009 à l'issue du Culte. Ce dernier était présidé par Madame Sonia Arnoux, pasteure. La prédication a porté sur le texte de Marc 1/ 12-15.

L'Assemblée est présidée par Mr. Jean-Marc Lefebvre, membre du Comité. Il salue les personnalités présentes et excuse les personnalités absentes, notamment Mme Gisèle PEREZ, Vice Présidente du Conseil Général de L'Isère. Il propose à l'assemblée la désignation de quatre questeurs. Il donne la parole à Madame A-M.Cauzid (A-M.C.) pour la présentation du rapport Moral.

#### **I – Rapport Moral (Annexe 1):**

A-M.C., à l'aide de diapositives, insiste sur les points importants du Rapport Moral. Il sera surtout question des aides matérielles, ce qui ne signifie pas qu'elle minimise les autres formes de l'aide diaconale et notre collaboration avec nos partenaires. Elle évoque notamment le retentissement de la crise sur les pauvres de la société et sur les responsabilités qui en découlent pour le Diaconat. Ce dernier ne se substitue pas aux aides institutionnelles mais agit en complémentarité avec elles. Elle évoque les prêts et les aides exceptionnelles, leurs risques et leurs avantages, ainsi que la façon dont ils sont attribués par le Bureau et contrôlés *a posteriori* par le Comité. Le choix des bénéficiaires, outre les critères qui justifient l'aide demandée, repose désormais sur la formule « nous aidons ceux que nous accompagnons ». Il y a là un premier « chantier » à ouvrir en sorte de donner plus de lisibilité aux décisions prises. Un deuxième « chantier » sera de réfléchir au sens du mot « servir » avec le Conseil Presbytéral et au témoignage par le service.

A-M. C. remercie en terminant les donateurs du Diaconat, les quelque 100 bénévoles qui collaborent avec lui et ont permis, en 2008, d'aider environ 2000 personnes ou ménages. Elle remercie les deux membres sortants du Comité, J-P. Meyer et R.Schaerer et leur remet le texte du Psaume 23 qu'elle lit à haute voix.

#### **II – Rapport d'Activité (Annexe 2)**

Le président donne la parole à Mme. Sonia Arnoux pour la présentation du Rapport d'Activité au nom d'Annie-Claude Salomon, Trésorière adjointe du Comité, absente pour raison de santé, et auteure du diaporama qui résume et illustre le rapport. Elle insiste sur plusieurs points :

- L'Echoppe, qui connaît depuis peu une forte augmentation des demandeurs. Les bénévoles sont pour la plupart âgés et fatigués et il serait bon qu'ils puissent « passer le témoin », à de nouveaux bénévoles et les faire bénéficier de leur expérience.

- L'Equipe d'Entraide, elle aussi, voit augmenter le nombre et le montant des aides demandées. Elle se pose deux questions, celle de mettre une limite géographique au-delà de laquelle elle ne répondrait plus aux demandes ; celle de mettre une limite à la hauteur des aides accordées.
- L'aide diaconale aux détenus indigents de la Maison d'Arrêt de Varcès donne lieu à un courrier systématique à tous les bénéficiaires ; ce courrier est dans plusieurs cas l'origine d'une correspondance suivie dont est chargée une bénévole.
- Le Marché de Noël, dont on rappelle l'importance financière et relationnelle à besoin que soit renforcée son équipe d'organisation.
- S. Arnoux rappelle enfin ce qu'est le « Réseau Solidarité Faternité » en énumérant ses composantes (Mots/maux croisés, prêts et aides exceptionnelles, forum diaconaux, « porte ouverte ») Porte ouverte demeure une activité peu fréquentée, ce qui pose question sur sa légitimité. Une activité nouvelle, assurée par deux bénévoles, consiste à mettre en relation les demandeurs de logement, surtout étudiants, et les membres de la paroisse qui peuvent en proposer un.

Il y a lieu de mentionner les nouveaux partenariats que constituent les « cercles de silence » et la participation du Diaconat à la Semaine de la Solidarité Internationale. Ceci est dit sans oublier les partenariats plus anciens auxquels le Diaconat tient beaucoup. A cet égard, S. Arnoux s'excuse au près d'Edith Meuret d'une erreur du Rapport d'Activité qui ne la mentionne pas comme membres du CA de La Remise. Cette erreur est corrigée dans l'Annexe 2.

Enfin, le Comité s'est interrogé sur les cultes diaconaux qui font le lien entre le Diaconat et l'Eglise. Peu nombreux pour diverses raisons en 2008, ils seront au moins au nombre de quatre en 2009.

### **III - Présentation des Comptes et du Budget :**

#### **III – 1 : Bilan et Compte de résultats**

Jean-Paul Meyer (J-P.M.) , trésorier du Diaconat rappelle que « notre principale richesse, ce sont nos bénévoles ». Il remercie les trésoriers de l'Echoppe et de l'Equipe d'Entraide ainsi qu'Annie-Claude Salomon, trésorière adjointe du Comité. Il exprime sa confiance à Gérard Brugnot qui lui succède.

- A propos du Bilan, il faut remarquer que la diminution de l'Actif est conforme aux décisions des AG précédentes. Les prêts sont en augmentation. Les « provisions sur risques » sont des provisions liées aux incertitudes que comportent les activités de certains de nos partenaires.
- A propos du Compte de résultats, le déficit de 9803 € est supérieur à celui qui était inscrit au budget (8600 €) mais ceci est conforme aux directives des AG précédentes qui incitaient le Diaconat à ne pas conserver ses réserves. Les dépenses liées à nos activités sont conformes aux décisions prises, ce qui, de l'avis de J-P.M. constitue un « miracle ». De même, J-P.M. voit une « signe d'espérance » dans le fait que 75 % de nos recettes proviennent de dons ou du Marché de Noël.

Questions posées à J-P.M. :

1 ) D. Turquand : Les prêts, qui sont en augmentation, sont-ils à considérer à terme comme des dons déguisés ?

- Réponse (AMC) : « Un prêt, c'est un prêt » Il doit être remboursé. Le Comité s'assure d'abord que c'est possible à l'emprunteur. Prêter, c'est aussi faire confiance. S. Arnoux rappelle qu'à l'expérience, ce sont les prêts du micro-crédit qui sont les mieux remboursés.

2) Ch. Guignard : A quoi est dû l'écart d'environ 6000 € entre les prévisions de recettes votées en 2008 et leur réalisation ?

- Réponse (JPM) : Le décalage porte en grande partie sur les subventions qui n'ont pas été obtenues à la hauteur de nos attentes, ceci peut être en raison d'une insuffisance de notre capacité de communication.

3) Ph. Merland : Ne faudrait-il pas, à l'avenir, dans le tableau du compte de résultats, rajouter dans une colonne, les réalisations de l'Anné N- 1 ?

- Réponse (JPM) : on pourrait très bien rajouter tout l'historique de nos comptes !

4) A. Dumas : Pourquoi le Diaconat n'a-t-il pas répondu à la demande de financement du jardin collectif de Teisseire ? Ce projet n'est pas abandonné et pourrait aboutir à un projet de jardins privatifs.

Réponse (AMC) : AMC a participé aux réunions qui ont élaboré le projet jusqu'au moment où elle n'a plus compris le sens de sa présence. La collectivité territoriale qui s'intéressait au projet s'est également retirée. C'est alors que la demande de financement est parvenue à AMC, par téléphone et sans budget. Dans ces conditions, le Bureau a décidé de ne pas donner suite.

**Vote du quitus : le Bilan et le Compte de résultats sont approuvés à l'unanimité (189 voix « pour », aucune voix « contre », 3 suffrages non exprimés sur 192 présents ou représentés).**

Intervention de JPM. : Au moment où il termine son mandat, Jean-Paul Meyer tient à dire que, pour reprendre l'expression d'une réunion récente de la FEP réigonal, « *l'argent est un outil d'espérance* ». Toutefois, rappelle JPM, une vitre transparente permet de voir son prochain et il suffit d'une mince couche d'« argent » pour la transformer en miroir qui nous cache son visage. « *Souhaitons qu'il y ait entre nous beaucoup de vitres et pas trop de miroirs !* »

### **III – 2 : Présentation du Budget**

G. Brugnot se présente et fait quelques commentaires sur le budget 2009 :

- Les subventions sont peut-être surestimées mais rien n'empêche de les solliciter.

- Le Comité propose à l'AG trois options fortes :

- Augmentation de 20 % du budget de l'Echoppe ;

- Augmentation du budget des aides exceptionnelles de 5000 à 7000 €.

- Contribution plus élevée aux frais du 4ème poste pastoral qui sera pourvu dès le 1<sup>er</sup> juillet.

- De ce fait, le budget comporte également une augmentation des recettes liées aux dons et aux cotisations.

**Vote du Budget : Le Budget est approuvé par 186 voix « pour », aucune voix « contre ». Six suffrages n'ont pas été exprimés.**

#### **IV – Modifiacion des satuts :**

On rappelle que, dans la rédaction actuelle des statuts, le Comité est constitué de 12 membres élus. Or l'expérience montre depuis plusieurs années que certains membres du Comité sont contraints de renoncer à leur mandat en cours de route et que le Comité se trouve alors trop peu nombreux pour mener à bien tous ses engagements. Il est donc proposé à l'Assemblée générale de modifier l'article 4 des statuts en remplaçant l'expression : « *Le Diaconat Protestant de GRENOBLE est administré par un Conseil composé de l'Equipe Pastorale de l'Eglise Réformée de GRENOBLE et de douze membres élus au scrutin secret pour six ans par l'Assemblée Générale et choisis parmi les membres de celle-ci.* » par la rédaction suivante : « *Article 4 - Le Diaconat Protestant de GRENOBLE est administré par un Conseil composé de l'Equipe Pastorale de l'Eglise Réformée de GRENOBLE **et d'au moins douze membres** élus au scrutin secret pour six ans par l'Assemblée Générale et choisis parmi les membres de celle-ci* ».

Les statuts actuels du Diaconat (révision de 2004) autorisent une modification par l'AG ordinaire à la condition qu'un tiers au moins des membres soit présents ou représentés, ce qui est le cas puisque le Diaconat comporte 501 membres (quorum : 167) et que le nombre des personnes présentes ou ayant remis un pouvoir est de 192.

**Vote :** La modifiacion de l'Article 4 des statuts du Diaconat est adoptée à l'unanimité.

#### **IV – Elections**

Après une brève présentation des candidats et des candidates (à l'exception de Mr. Bertrand Spindler, empêché), on procède à l'élection, à bulletin secret, des nouveaux membres du Comité. Sont déclarés élus à l'unanimité des votes exprimés :

Mmes et MM. : Anne-Marie Cauzid (candidate sortante), Alison Coulatin (candidate sortante), Gérard Brugnot, Danielle Gallo, Claire Mariaux, Bertrand Spindler, et Yves Vérilhac.

#### **V – Débat :**

Le président donne la parole à l'assemblée pour un débat général. Interviennent :

1) Mme J. Thirion : Devant le nombre de personnes qui sont touchées par la crise, faisons-nous assez entendre une protestation nécessaire ?

- Réponse (AMC) : Cette proposition est la bienvenue. Nous interpellons les membres de l'église dans les Cultes Diaconaux. Pour les interpellations publiques, nous privilégions les actions collectives avec nos partenaires. Au niveau national, notre voix est portée par la FEP. En période électorale, comme ce sera le cas en juin, nous interpellons les candidats et les convions parfois à un débat public. Mais peut-être, en effet, notre voix ne se fait-elle pas assez entendre.

2) Mme J. Lenhinger : l'ADA, partenaire du Diaconat, doit faire face à un problème nouveau : désormais, la préfecture de l'Isère centralise les

demandes d'asile de quatre départements (Isère, Drôme et Savoie et Haute Savoie) ce qui allonge considérablement les délais d'attente. Cela soulève aussi le problème du financement des déplacements à Paris des demandeurs d'asiles convoqués à l'OFPRA. Il ya là une véritable entrave au droit d'asile.

- Réponse : AMC remarque que cette question des limites géographiques de nos interventions rejoint la question posée par l'Equipe d'Entraide.

3) Mme Colette Hirtz : Ne faut-il pas publier le nombre des membres du Diaconat et indiquer le nombre des nouveaux membres, éventuellement chargés de famille, pour expliquer la baisse des dons faits au Diaconat.

-Réponse (R.Schaerer) : les membres du Diaconat sont (1) les membres de l'Association culturelle qui ne se sont pas opposés à figurer sur la liste des membres du Diaconat, et, (1) toutes les personnes, -essentiellement des bénévoles de l'Echoppe, - qui ont souhaité adhérer à l'association. Ils sont actuellement au nombre total de 501.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'assistance pour sa participation et lui souhaite un bon dimanche.